

leur juste part du fardeau fiscal. D'ailleurs, dans certains secteurs, beaucoup de sociétés sont d'accord avec nous là-dessus.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le Président, j'ai une observation à faire et une question à poser à mon collègue de Markham. Mon observation porte sur la composition du déficit annuel. Il est intéressant de suivre l'évolution de la situation depuis cinq ans.

En 1984-1985, dernière année du mandat du gouvernement précédent, le déficit a atteint le niveau sans précédent de 38 milliards de dollars, dont 16 milliards en dépassements de crédits et 22 milliards en intérêts sur la dette nationale qui atteignait alors 200 milliards de dollars.

Depuis cette année-là, les dépassements de crédits qui contribuaient au déficit ont été réduits de 9 milliards de dollars la première année, soit en 1985-1986, de 4 milliards l'année suivante, et depuis, on enregistre un excédent.

En d'autres mots, le gouvernement recueille aujourd'hui des recettes supérieures aux dépenses nécessaires à ces programmes. Les fonds excédentaires sont consacrés au service de la dette, c'est-à-dire qu'ils servent à payer les intérêts sur la dette nationale. Malheureusement, ce chiffre continue à gonfler à cause de l'héritage que nous ont laissé nos prédécesseurs, soit une dette de 200 milliards de dollars.

Tout au long de ce débat, le député a-t-il entendu un seul membre de l'opposition faire une suggestion constructive qui nous aiderait à résoudre ce problème? Les taux d'intérêt montent à n'en plus finir. Il nous faut absolument augmenter nos recettes et réduire nos dépenses. Il n'y a pas d'autre solution.

Le député a-t-il retenu quelque chose de constructif dans les discours des députés de l'opposition? Je me rappelle en particulier certains commentaires qu'a faits le député d'Etobicoke-Nord. Il préconisait exactement ce que le ministre des Finances a fait. En fait, je crois que la critique des libéraux en matière de finances a suggéré de réduire les programmes et d'augmenter les impôts et a affirmé qu'il ne voyait pas d'autre solution. Il semble toutefois que les participants à ce débat ne cessent de le contredire.

Le député de Markham est-il déçu des solutions et des suggestions qu'ont proposées les députés d'en face, ex-

ception faite des recommandations du député d'Etobicoke-Nord?

M. Attewell: Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour m'avoir posé cette question. En bref, la réponse est non, je n'ai reçu que très peu d'idées constructives. Le député d'Etobicoke-Nord (M. MacLaren), je pense, a exprimé l'avis soit dans un livre, soit dans un article, que ceux qui ont un revenu élevé n'ont vraiment pas besoin des allocations familiales ni même de la sécurité de la vieillesse.

• (1510)

Je voudrais citer un extrait d'un article publié dans le *Globe and Mail* le 16 mai 1989:

... En réalité, la récupération permet de réduire les dépenses du gouvernement en isolant les Canadiens qui ont les moyens de payer. Les contribuables dont le revenu net (déduction faite de l'impôt à payer) s'élève à au moins 50 000\$ rembourseront une partie de leurs prestations; ceux qui gagnent plus en rendront une plus grande partie.

Voilà, en gros, l'idée à laquelle songeait le député.

J'ai un autre article, monsieur le Président, en date du 28 avril. Il a pour titre: «Modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu—les familles aisées sont les plus durement touchées.» Avant le déjeuner, j'ai parlé de certains objectifs dont le chef de l'opposition officielle (M. Turner) a fait état avant son retour dans la vie parlementaire. Il suivait la voie du bon sens, du sens des affaires: lorsque les dépenses dépassent les rentrées, on doit prendre des mesures raisonnables pour réduire les dépenses. En bref, voilà la situation dans laquelle se trouve le gouvernement.

Je ne suis pas d'accord avec certaines des solutions simplistes proposées par les députés d'en face. Elles ont parfois à voir avec la croissance de la dette. L'opposition n'est pas entièrement responsable de chaque dollar de la dette accumulée.

Une voix: Mais presque.

M. Attewell: Quiconque s'y connaît en affaires sait fort bien que si les choses vont mal, les mesures qu'on prend n'agissent pas du jour au lendemain. De fait, l'augmentation de la dette a pris de telles proportions et le déficit a été si mal géré, c'est pratiquement devenu comme un incendie de forêt, et l'on sait que ces incendies ne s'éteignent pas en quelques jours ou quelques semaines. Aussi, les Canadiens paient pour 20 ans de mauvaise gestion. Les femmes et les hommes de notre gouvernement y font face en tant que gouvernement responsable. Je suis fier de la façon dont le ministre des Finances aborde ce